



PÉDAGOGIE DE
L'ALTERNANCE
Contrat d'Apprentissage

BAC + 2 - NIVEAU 5

Diplôme délivré par le Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

BTS TOURISME



Prérequis :

- ✓ **Titulaire d'un baccalauréat :**
Bac Général, Bac Technologique,
Bac professionnel



1350 heures / 2 ans



Min. 12 participant-e-s



Sélection

- par Parcoursup
- par dossier de candidature
et entretien de motivation



Formation **gratuite** et **rémunérée**

OBJECTIFS

Ce BTS prépare à la relation client dans le cadre de la vente, de l'animation ou de la création d'activités touristiques.

Les étudiants se familiarisent avec les métiers du tourisme (connaissance du cadre juridique, du marché et de l'organisation touristique...). Ils sont formés à la création de produits touristiques (circuits...) ainsi qu'à leur valorisation (techniques de marketing et communication).

L'accueil et l'accompagnement des visiteurs et des groupes (français ou étrangers) nécessitent de maîtriser les langues à l'oral et d'appliquer les règles de sécurité.

DÉROULEMENT DE L'ALTERNANCE

Rythme d'alternance :

des semaines complètes > en UFA > en entreprise

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- > Culture générale et expression
- > Communication et langue vivante étrangère
 - Langue A : anglais
 - Langue B : allemand, espagnol, chinois

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- > Tourisme et territoires
- > Gestion de la relation clientèle
- > Élaboration d'une prestation touristique
- > Gestion de l'information

POURSUITE D'ÉTUDES

- > BAC + 3 : BACHELOR ou LICENCE PRO
- > BAC + 5 : MASTER Tourisme

Version 7 – Mai 2026

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

UFA et Campus Fénelon - Enseignement supérieur
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.campus.fenelon-notredame.com    



PÉDAGOGIE DE
L'ALTERNANCE
Contrat d'Apprentissage

BAC + 2 - NIVEAU 5

Diplôme délivré par le Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

BTS TOURISME



Validation de blocs de compétences

La formation ne se valide pas
par blocs de compétences



Passerelles et équivalence

Aucune

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- > Entreprises spécialisées dans le **tourisme** : agence de voyage, tour opérateur...
- > Organismes de **tourisme territorial** : office de tourisme, parc naturel...
- > Secteur des **transports** : compagnie aérienne, compagnie ferroviaire, croisiériste...
- > Secteur de l'**hébergement** : chaîne hôtelière, camping...

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- > Des salles informatiques
- > Des salles de cours avec vidéoprojecteur
- > Une équipe de formateurs experts dans leur domaine d'intervention, dont certains sont issus du monde de l'entreprise

MODALITÉS D'ACCÈS

PRISE DE RENSEIGNEMENTS

- > Via le formulaire du site Internet :
www.campus.fenelon-notredame.com
- > Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92
a.gorge@fenelon-notredame.com

DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription sera validée à la signature d'un
contrat d'apprentissage avec une entreprise.



RNCP 37890



ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les **normes ADAP**.

En cas de **situation de handicap**, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

RÉSULTATS

- ✓ À consulter sur le site Internet

Version 7 – Mai 2026

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

UFA et Campus Fénelon - Enseignement supérieur
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.campus.fenelon-notredame.com

